

CHRONIQUE POLITIQUE.

Notre dernière chronique a soulevé quelques réclamations auxquelles nous devons une réponse.

Un mot d'abord au *Courrier de Lyon*.

Nous avons fait allusion à une historiette qui avait circulé dans notre ville, historiette propre à faire croire que l'entente la plus cordiale n'existait pas entre le *Courrier* et le général Gémeau ; nous avons ajouté que, si elle était vraie, elle expliquerait bien des choses.

Dans son numéro du 5 mai, ce journal traitait ces bruits de *commérages*, et, à raison même de leur *absurdité*, il croyait inutile de les relever.

Or, ces *commérages absurdes* étaient vrais au fond ; plus tard, le *Courrier*, en manière de coup de grâce asséné sur la tête du général, a jugé à propos de les révéler complètement ; il nous a appris ce que nous savions déjà très-pertinemment pour notre compte, à savoir que le général Gémeau lui avait fait parvenir une très-verte réprimande à propos d'un article très-agressif contre la Constitution.

Nous n'avions pas le moins du monde affirmé que le *Courrier* eût personnellement demandé le changement du général, mais il nous était bien permis de croire que le gouvernement qui encourage à Paris la furibonde attitude de *la Patrie* et de *l'Assemblée nationale* ne devait pas voir d'un très-bon œil un général qui se méprenait sur la portée de sa mission à Lyon au point de vitupérer un journal dont le crime unique après tout était de reproduire le langage des feuilles parisiennes spécialement placées sous la protection du ministère. Il est clair qu'un tel général pouvait, un jour ou l'autre, contrarier les plans de la politique et les solutions éventuelles qui se préparent. Que le *Courrier* ait machiné dans l'ombre la destitution du général, c'est ce que nous ignorons, et comme il nous déclare ne pas s'en être mêlé, nous sommes trop poli pour ne pas lui donner acte de ses paroles ; mais que le *Courrier*, à cette occasion, trouve bon de se dérober sous une feinte humilité, qu'il se donne orgueilleusement l'ironique plaisir de se ranger dans la catégorie des vaincus, résignés et impuissants, c'est ce que nous ne pouvons admettre. C'en est pas à l'heure où *l'alter ego* de M. Carlier, l'ancien collègue de M. Terme a voix délibérative dans les concis-